

## **Ballon Rêve**

### Conditions générales de vente

Le client déclare avoir pris connaissance et accepter les conditions générales de vente ci-après :

#### **I - Achat des billets**

L'achat d'un billet constitue un contrat entre la société Ballon Rêve et le client. Ce contrat est défini par nos conditions générales de vente.

Les billets peuvent être achetés en ligne ou par téléphone. Les présentes conditions sont contractées par l'acheteur, mais le billet peut faire l'objet d'une transmission à une autre personne dans la mesure où nous en sommes informés. Dès lors, la personne en possession du billet accepte nos conditions générales de vente.

#### **II - Achat en ligne**

Les billets peuvent être achetés en ligne sur notre site Internet : [www.ballonreve.com](http://www.ballonreve.com).

La commande de billets peut s'effectuer en français ainsi qu'en anglais. Pour passer commande, le souscripteur devra remplir le formulaire électronique, lire et accepter les conditions générales de vente puis valider le formulaire. Suite à cela, le souscripteur recevra un mail récapitulatif de commande rappelant les prestations fournies, les montants hors taxes et toutes taxes de la commande ainsi qu'un lien vers un mode paiement en ligne Paypal (Carte Bleue) ou virement bancaire. Le client pourra choisir de payer par chèque ou chèque vacances, dans ce cas il devra faire parvenir son règlement par courrier à l'adresse suivante :

Ballon Rêve  
10 grande rue – Montlouet  
28320 GALLARDON

La commande sera considérée comme valide à réception et encaissement du règlement.

#### **III - Droit de rétractation**

Conformément à la réglementation en vigueur concernant la vente en ligne, le client dispose d'un délai de rétractation de 7 jours ouvrables à compter de la date de réception des billets.

Passé ce délai aucune demande d'annulation ne sera acceptée.

En cas d'exercice du droit de rétractation, Ballon Rêve s'engage à rembourser les sommes versées par le client. Le remboursement est dû dans un délai maximum de 15 jours.

En cas d'échange ou remboursement, le client devra retourner le (les) billet(s) neuf(s) dans son emballage d'origine.

## **IV – Prestations**

La prestation proposée inclut le transfert sur le site de décollage, la préparation du vol, un vol libre en montgolfière, ainsi que le retour sur le point de départ en véhicule. Sont inclus dans le prix : l'assurance responsabilité civile transport ainsi que la TVA.

## **V – Tarifs**

Nos tarifs sont applicables à partir du 1er janvier 2009 et incluent la TVA ainsi que l'assurance responsabilité civile transport. Nos tarifs peuvent être modifiés et mis à jour sur notre site Internet à tout moment et sans préavis.

## **VI – Paiement**

1) Pour la clientèle individuelle, le paiement total doit avoir été effectué au minimum 8 jours avant la date de vol prévue.

2) pour les groupes (à partir de 5 personnes), les collectivités ou entreprises, toute réservation fera l'objet d'un versement de 30% d'acompte, le solde devant être réglé minimum 8 jours avant le vol. Toute prestation fera l'objet d'une facture

## **VII - Validité du titre de transport**

Nos billets ont une durée de validité de 24 mois à compter de leur date d'émission. Passé ce délai, le billet expirera de façon automatique. Par ailleurs, le billet sera considéré comme consommé en cas de non confirmation du vol par le client dans les 48 heures précédant le vol, ou de non présentation de celui-ci sur le lieu de rendez-vous.

## **VIII - Confirmation du vol**

La veille du vol, les passagers doivent impérativement confirmer leur disponibilité par téléphone au numéro suivant :

02.37.90.90.80 ou 06.50.50.42.75

## **IX - Annulation ou report**

Ballon Rêve se réserve le droit de reporter un vol dans les cas suivants :

- mauvaises conditions météorologiques,
- conditions de sécurité insatisfaisantes,
- nombre de passagers insuffisant. Dans ce cas, une nouvelle date sera fixée d'un commun accord entre les parties.

Au cas où le client souhaiterait reporter le vol, nous lui demandons de nous prévenir au moins 72 heures à l'avance. En cas d'annulation dans les 72 heures précédant le vol ou en cas de non présence du client le jour du vol, le billet sera considéré comme étant consommé. En aucun cas, Ballon Rêve ne pourra être tenu responsable des dépenses engagées par les passagers pour se rendre sur le lieu de rendez-vous.

Dans le cas où à la demande du client, la société Ballon Rêve effectue un déplacement dans le but de décoller à partir d'un site privé déterminé par le client, les coûts de transport et d'étude resteront à la charge du client dès lors que le pilote et son équipier se sont rendus sur le site de décollage, que le vol ait été réalisé ou non.

## **X - Modification de la prestation**

Ballon Rêve peut pour des raisons de sécurité ou d'agrément du vol, décider de modifier le lieu et l'heure de décollage.

## **XI - Sous-traitance**

Afin de pouvoir répondre aux attentes de nos clients, nous nous réservons le droit de faire appel à un ou plusieurs sous-traitants pour effectuer nos vols. Tous nos partenaires sont agréés par l'Aviation Civile Française et disposent des assurances et autorisations requises pour réaliser des vols en montgolfière.

## **XII - Conditions d'embarquement**

Tout passager accédant à bord de l'aéronef doit être muni d'un billet et aura été informé des précautions à prendre. Nous ne sommes pas qualifiés pour juger de votre bonne condition physique pour un vol, il est du ressort du client de prendre conseil auprès de qui de droit. De plus il n'est pas de notre responsabilité de votre état de sobriété ou une éventuelle prise de produits illicites pouvant altérer votre comportement et vos capacités.

Nous n'acceptons pas de faire voler les enfants de moins de 6 ans, les femmes enceintes ou toute personne souffrant d'un problème médical sérieux. Tout enfant de moins de 12 ans devra être accompagné d'un adulte.

## **XIII - Conditions de vol**

Le vol étant entièrement soumis à la météo nous ne garantissons aucun circuit ou parcours. La durée moyenne d'un vol est d'une heure. Le pilote se réserve le droit de modifier la durée, le lieu de départ, l'heure de rendez-vous et tout ce qui concerne le vol. Les missions sont effectuées en vol VFR (vol à vue, tel que le définit la réglementation de la Direction Générale de l'Aviation Civile).

## **XIV - Règlement à bord**

Pendant le vol, le pilote est seul maître à bord. Il peut décider à tout moment d'interrompre le vol si la sécurité du vol est compromise. Les passagers devront impérativement respecter les consignes énoncées par le pilote, notamment lors des phases de décollage et d'atterrissage. Le pilote se réserve par ailleurs le droit de débarquer tout passager dont le comportement présenterait un danger pour le cours du vol, et ce sans que ce dernier puisse prétendre à aucune indemnisation que ce soit. Aucune prestation ne sera remboursée si le vol a duré un minimum de 50 minutes

## **XV - Assurances :**

Chaque passager est assuré au titre de la responsabilité civile liée au transport aérien à titre onéreux, en conformité avec la réglementation européenne du 30 avril 2005 qui définit les nouvelles exigences en matière d'assurance applicable aux exploitants d'aéronefs. Ballon Rêve dégage toute responsabilité concernant les effets personnels fragiles ou de valeur ainsi que les dommages causés aux vêtements. Il est de votre responsabilité de prendre une assurance supplémentaire si vous le jugez nécessaire. N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations.

## **XVI - Attribution de compétences**

En cas de litige, le tribunal compétent sera celui de Chartres